



fnath.org
efficaces et
solidaires

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE de la HAUTE-VIENNE

RAPPORT MORAL RAPPORT D'ACTIVITE Année 2012



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE



AIDEZ-NOUS!
AIDONS LES.

Parce qu'on ne connaît pas assez
l'engagement de la FNATH

Rapport moral.....	3
Rapport d'activité	4
1 Le service de conseil et de défense.....	4
Les collaboratrices	
La réception des adhérents	
<u>A Limoges (11 avenue de Locarno)</u>	
<u>Lors des permanences</u>	
<u>Les dossiers traités</u>	
2 L'action revendicative du groupement.....	5
3 La communication et le développement.....	6
De nouvelles plaquettes de présentation	
Distribution de documentation	
Les médias	
Les bulletins municipaux	
Les panneaux d'information lumineux des communes	
Le site internet www.fnath87.org	
Semaine départementale de la FNATH 87	
8^{ème} semaine nationale de la FNATH du 15 au 20 octobre 2012	
Présence dans les hôpitaux du département	
La semaine pour l'emploi des personnes handicapées	
FNATH recyclage	
Vie associative des sections	
Communication avec les bénévoles	
4 La Formation.....	10
Formation des salariées	
Formation des bénévoles	
Réunion du 22 septembre 2012	
Réunion des trésoriers de sections locales	
5 Le groupement.....	11
Les actions générales du groupement	
Travaux de mise aux normes de l'ascenseur	
Participation au 3 ^{ème} relais pour la vie	
Présence d'un psychologue	
L'organisation générale et le fonctionnement du groupement	
<u>L'organisation générale</u>	
- <u>Assemblée générale départementale</u>	
- <u>Les conseils d'administration et bureaux départementaux</u>	
- <u>Les sections</u>	
- <u>La fédération</u>	
<u>Le fonctionnement du groupement</u>	
Les relations extérieures et les partenariats	
Annexe 1.....	16
Annexe 2.....	17

Rapport moral

L'année 2012 est une année de renouveau pour la FNATH.

Tout d'abord, le groupement départemental a fait le choix de bénéficier du DLA (dispositif local d'accompagnement) mis en place afin de réaliser un diagnostic et de définir un plan d'accompagnement pour consolider les activités et pérenniser les emplois. Les salariées ainsi que les bénévoles s'investissent afin que ce travail puisse permettre de dégager des pistes d'actions afin de pérenniser l'association.

De plus, lors de l'assemblée générale nationale de La Crèche en 2010, un nouveau logo de la FNATH a été adopté. Cette année, le conseil d'administration départemental a décidé de le mettre en application progressivement (le groupement s'était octroyé un délai, compte tenu du stock de documents pré imprimés portant l'ancien logo).

Egalement, l'accent a été mis sur la communication avec la création et l'impression par un professionnel d'une plaquette de communication et d'autres outils afin de professionnaliser notre communication.

Comme les deux années écoulées, le groupement a dû faire face à des frais importants. Cette année, il s'agit de frais de mise aux normes de l'ascenseur pour un coût de 4 616 €.

L'activité du service de conseil et de défense a été toujours aussi soutenue et c'est encore des centaines de personnes qui, grâce à la FNATH, ont pu bénéficier des droits et prestations qui leur étaient dus.

Les 12 orientations pour pérenniser le groupement de la FNATH de la Haute-Vienne, votées lors du Congrès départemental du 25 juin 2011 (annexe 1), sont progressivement mises en place, et sont abordées tout au long du rapport d'activité.

L'ensemble des actions et activités de la FNATH 87 n'auraient pu être menées à bien sans :

- les salariées du groupement,
- les membres du bureau départemental et du conseil d'administration du groupement,
- l'ensemble des bénévoles militants.

Je les remercie pour leur travail de qualité fourni tout au long de l'année.

Je remercie également l'ensemble des partenaires ayant soutenu le groupement :

- Le Conseil Général de la Haute-Vienne, la Mairie de Limoges, Eovi Mutuelle du Limousin, la CPAM de la Haute-Vienne, le Conseil Régional du Limousin, la DIRECCTE du Limousin, la CARSAT Centre Ouest, la MSA, RSI du Limousin, la Caisse d'Épargne, la DRJSCS, l'ARACT et la sécurité routière.

**Le 31 décembre 2012,
Pour le Conseil d'administration départemental,
Christian BLANCHET,
Président**

1 Le service de conseil et de défense

Les collaboratrices

Une équipe inchangée de 4 collaboratrices :

Murielle RAYNAUD-LAURENT (partageant son temps entre le secrétariat général et le service de conseil et de défense)

Christine SALSEDO

Emilie MOREAU

Oriane ROUX

La réception des adhérents

A Limoges (11 Avenue de Locarno)

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le samedi matin de 9 h à 12 h.

3 327 adhérents ont été reçus en 2012 par les collaboratrices, dont 502 reçus en mai 2012.

Lors des permanences

Les permanences organisées dans les sections locales de la FNATH une, voire deux même trois fois par mois, rencontrent toujours un grand succès. En 2012 comme en 2011, on constate une augmentation de leur fréquentation. Les adhérents apprécient cette proximité qui leur permet d'éviter des frais de transport.

Il est indéniable cependant que la tenue de permanences, avec la présence d'une collaboratrice du service de conseil et de défense, engendre un coût important pour l'association.

Le maillage de la FNATH, par ses sections locales et la tenue des permanences du service de conseil et de défense, reste une force du groupement de la Haute-Vienne, qu'il souhaite conserver.

Les dossiers traités

La tendance observée en 2011 se poursuit et même si le nombre de personnes reçues par les collaboratrices est en diminution, le temps de réception et la complexité des dossiers est en forte augmentation. De plus, les collaboratrices sont confrontées de plus en plus à des situations psychologiquement éprouvantes.

Le travail de qualité effectué par l'ensemble de l'équipe du service de conseil et de défense, mais également par l'ensemble des salariées du groupement a permis à la FNATH 87 de contribuer à l'attribution des droits et prestations dus à nos adhérents, leur permettant ainsi pour certains, de sortir d'une situation précaire.

Quelques exemples :

- ▶ Prise en charge et indemnisation d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.
- ▶ Versement de l'aide à la complémentaire santé.
- ▶ Obtention et mise en paiement de l'Allocation aux adultes handicapés, du complément de ressources AAH ou de la majoration pour la vie autonome.
- ▶ Versement d'indemnisations à des victimes de l'amiante par le FIVA.

2 L'action revendicative du groupement



Les assemblées générales des sections locales 2012 ont été l'occasion pour la FNATH de remettre aux personnalités présentes deux brochures concernant les élections 2012 :

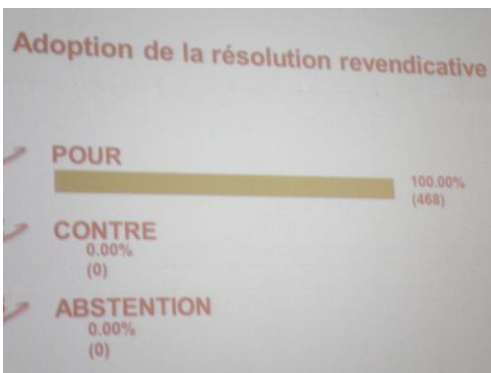
- « Elections 2012 : la FNATH interpelle les candidats »
 - « Des élections sans entraves pour les citoyens handicapés »
- et de présenter les 7 règles d'or.

De plus, afin d'informer les élus régulièrement de la vie et des actions de l'association, le bi-mensuel de la FNATH, A part entière, a été transmis à l'ensemble des députés, sénateurs, conseillers généraux de la Haute-Vienne ainsi qu'au président du Conseil régional à chaque parution comme l'an dernier.

Par ailleurs, le travail quotidien des collaboratrices du service au contact des adhérents permet de recenser les difficultés des adhérents sur le terrain, ce qui contribue à créer de nouvelles revendications de la FNATH.

Cette année encore, le travail des collaboratrices du service de conseil et de défense a permis de faire remonter à la cellule revendicative nationale de nouvelles revendications.

Enfin, cette cellule revendicative nationale a parfois besoin, afin d'illustrer ses revendications, de témoignages d'adhérents. Le groupement de la FNATH de la Haute-Vienne a pu répondre favorablement aux sollicitations de l'équipe revendicative à plusieurs reprises.



L'action de la cellule revendicative a d'ailleurs été reconnue à sa juste valeur lors de son 46^e Congrès national, auquel participait Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de l'exclusion sociale. En effet, la FNATH a adopté, à cette occasion, à l'unanimité, une résolution générale intitulée « En finir avec l'exclusion des accidentés de la vie ».

La parole et l'action de la FNATH sont, depuis 1921, au service des exclus du fait d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle, d'un handicap, d'une maladie ou d'un accident de la vie pour défendre, accompagner et revendiquer des droits légitimes et justes.

La FNATH continue à se mobiliser pour que les accidentés de la vie ne soient pas oubliés par des politiques qui auraient tendance à laisser de côté les plus défavorisés et les plus fragiles dans une société confrontée à la crise et à des arbitrages justifiés uniquement par des considérations budgétaires, ne prenant pas en compte la situation de millions de français.

3 La communication et le développement

Il est clairement apparu dans la phase d'état des lieux effectuée dans le cadre du DLA que la FNATH restait encore méconnue du grand public. Nous avons donc mobilisé l'ensemble des ressources humaines (salariées et bénévoles) et techniques de l'association afin de renforcer nos actions de communication permettant d'augmenter nos produits en concrétisant de nouvelles adhésions et dons afin de nous développer.

De nouvelles plaquettes de présentation

Afin de se faire connaître, la FNATH a obtenu un financement de la Caisse d'Épargne du Limousin en vue de confier la création et l'impression de trois outils de communication à une entreprise de communication :

- une plaquette de présentation de la FNATH 87
- des cartes postales d'appel aux dons
- une nouvelle version de l'appel à cotisation à destination de nos adhérents.



L'ensemble de l'équipe et notamment Christian BLANCHET et Murielle RAYNAUD-LAURENT se sont investis dans la création de ces supports qui ont été retravaillés avec l'ensemble des salariées.

L'ensemble des salariées et des bénévoles s'investissent maintenant pour diffuser le plus largement possible ces nouveaux outils de communication performants.

Cette brochure a été déposée par les bénévoles dans les endroits habituels comme les salles d'attentes des hôpitaux, cliniques et des cabinets médicaux ainsi que dans les mairies du département et les points d'accueil de la CPAM 87.

Concernant les cartes postales, elles ont également été distribuées dans de nouveaux lieux comme les commerces (boulangerie, épicerie...).

Distribution de documentation



A part entière

Le bi-mensuel A Part Entière est toujours déposé par les bénévoles dans les salles d'attentes des hôpitaux, cliniques et des cabinets médicaux du département.

Les médias

En 2012, 49 communiqués ont été adressés à la presse locale. Certains ont permis la réalisation de reportages. L'accent a été mis sur une médiatisation plus importante des victoires obtenues par le service de conseil et de défense pour les adhérents, permettant ainsi de valoriser au mieux l'action de l'association.

Les bulletins municipaux

De nombreux articles, préparés pour beaucoup par le groupement, ont été publiés par l'intermédiaire des sections locales dans les bulletins municipaux de leurs communes afin de faire connaître la FNATH 87.

Les panneaux d'information lumineux des communes

De nombreuses communes du département ont implanté des panneaux d'information lumineux afin d'informer les habitants. La FNATH 87 fait ainsi passer des messages sur ces outils (ses coordonnées ainsi que les jours et heures des permanences assurées dans la commune concernée).

Le site internet www.fnath87.org



C'est une des ressources que nous avons exploitée au mieux durant cette année. Nous avons travaillé afin d'augmenter le nombre de contacts d'adhérents et d'adhérents potentiels par l'intermédiaire du site.

Semaine départementale de la FNATH 87

La semaine départementale, dont la première édition a eu lieu l'an dernier, n'a pas été reconduite. En effet, l'organisation d'une telle manifestation nécessite l'investissement de nombreux bénévoles qui sont aussi mobilisés chaque année durant la semaine nationale. En 2011, il avait été difficile de mobiliser les bénévoles sur ces deux actions. Le conseil d'administration départemental a donc décidé de ne prévoir qu'une seule manifestation par an et de prioriser la semaine nationale.

8^{ème} semaine nationale de la FNATH qui s'est déroulée du 15 au 20 octobre 2012

Dans le prolongement de la campagne menée en 2011, intitulée « Vivre et travailler après un accident de la vie », de multiples actions ont été menées en 2012. Cette priorité a trouvé toute sa concrétisation lors de cette semaine nationale de sensibilisation et de prévention.

L'opération menée au plan national a ainsi été déclinée au plan départemental :

• L'action de sensibilisation :



Une **action de sensibilisation** a été organisée, par la tenue de 22 stands par les bénévoles, dans de nombreuses villes du département.

Il a ainsi été proposé aux personnes intéressées d'acheter une jacinthe afin de soutenir l'action de la FNATH et de faire un geste pour ceux à qui la vie n'a pas fait de fleurs.

En même temps, et afin de sensibiliser un large public sur la souffrance au travail, de très nombreux documents ont été distribués.

• Permanences juridiques gratuites :

Les collaboratrices du service de conseil et de défense de la FNATH ont assuré des **permanences juridiques gratuites** au siège du groupement, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le samedi de 9 h à 12 h, et lors de leurs permanences, dans plusieurs villes du département tout au long de cette semaine afin d'accueillir et de renseigner le maximum de personnes concernées. Cette action a rencontré un grand succès.

• Journée de réception téléphonique

Une **journée de réception téléphonique** à destination du grand public a été organisée le lundi 15 octobre 2012, afin de répondre à toutes les questions que chacun peut se poser à ce sujet, et que chacun puisse connaître ses droits. Nous n'avons pas reçu autant d'appels que nous pouvions l'espérer.

• Journée portes ouvertes



Le mardi 16 octobre 2012 s'est déroulée la **journée portes ouvertes** au siège du groupement de la FNATH 87, 11 avenue de Locarno à LIMOGES sur le thème de la souffrance au travail.

La CARSAT ainsi que la FNATH 87 tenaient un stand d'information avec de nombreux documents sur les thématiques de la souffrance au travail.

Les nombreux visiteurs (institutionnels, bénévoles et adhérents de la FNATH 87 et non adhérents) ont pu également visionner différentes vidéos de sensibilisation et poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir sur le sujet.

• Conférence



Le jeudi 18 octobre 2012, la FNATH 87 a organisé une **conférence** sur le thème de la souffrance au travail, qui s'est déroulée salle lac du Causse au Conseil Régional à LIMOGES, qui a été animée par Monsieur BONNOT, directeur de l'ARACT.

Ce moment clé de la semaine a permis à chacun des 38 participants de mieux appréhender le sujet complexe de la souffrance au travail.

Présence dans les hôpitaux du département

Afin de faire connaître notre association, des bénévoles de la FNATH tiennent toujours des permanences dans les hôpitaux de LIMOGES et de St YRIEIX LA PERCHE.

La semaine pour l'Emploi des personnes Handicapées

Dans le cadre de la semaine pour l'Emploi des personnes Handicapées, dont la 16^{ème} édition a eu lieu du 12 au 18 novembre 2012, la Clinique du Colombier à LIMOGES a invité, une nouvelle fois, le groupement à tenir un stand d'information le mercredi 14 novembre 2012 au sein de son établissement.

FNATH recyclage



La FNATH récupère toujours les téléphones portables, mais également les cartouches d'imprimantes (jet d'encre à bande cuivrée) utilisées aujourd'hui par la plupart des particuliers, grâce à de nombreux points de collectes dans les communes du département.

Vie associative des sections

Consciente de la nécessité de maintenir un lien privilégié avec les adhérents, cette année encore, la plupart des sections locales ont organisé des actions (repas, lotos, thés dansants...). Chacune de ces manifestations a permis aux adhérents et aux bénévoles présents de passer un très bon moment et d'oublier quelques instants les soucis du quotidien et leurs problèmes de santé.

Communication avec les bénévoles

Afin de les tenir informés de la vie de la FNATH au niveau national comme départemental, le groupement a transmis 37 circulaires aux présidents de sections locales en 2012, notamment des statistiques d'encaissements mensuels des cotisations.



De plus, afin de fournir des outils de travail performants et à jour aux bénévoles, le groupement leur transmet également l'ensemble des communiqués qu'il adresse à la presse ainsi que le mensuel édité par la fédération, « Infos-fnath ».

4 La Formation

Formation des salariées

Christine SALSEDO et Murielle RAYNAUD-LAURENT ont assisté à une formation en leur qualité de membres de la CRCI (Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales de la région Limousin) le 8 novembre 2012 à Poitiers.

Formation des bénévoles

Depuis deux ans le groupement effectuait une demande de subvention auprès du CDVA (Conseil de développement de la vie associative), devenu Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA).

Si, en 2010, l'ensemble du plan de formation des bénévoles avait été financé, en 2011, le CDVA n'a financé qu'une seule des formations prévues.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration du groupement a décidé de ne pas effectuer de demande auprès du CDVA en 2012.

Pour autant, des formations des bénévoles ont eu lieu.

Réunion du 22 septembre 2012



Moment d'échange privilégié entre les bénévoles, les membres des conseils d'administration des sections locales, les membres du conseil d'administration et du bureau départemental et la secrétaire générale, cette réunion a permis une fois encore un échange constructif.

Cette réunion, qui a réuni 57 bénévoles, a été l'occasion pour Christian BLANCHET, Murielle RAYNAUD-LAURENT et Claude GUYOT de présenter le diagnostic et les pistes dégagées suite au travail réalisé par le prestataire dans le cadre du DLA (Dispositif local d'accompagnement).

La mise en œuvre de ces différentes pistes a été abordée concrètement afin de répartir les tâches incombant à chacun afin de les mettre en œuvre.

Réunion des trésoriers de sections locales

Elle s'est déroulée le vendredi 5 octobre 2012 au siège du groupement.

Les **thèmes abordés** seront :

- La FNATH : connaissances de base sur l'organisation
- Rôle et responsabilité des trésoriers de la section
- Modes de financement de la section
- Système d'organisation des documents
- Gestion et tenue de la trésorerie de la section
- Établissement du bilan financier
- Établissement du compte de résultat
- Élaboration du compte de résultat prévisionnel

Ce module de formation a permis à tout nouveau trésorier de section de remplir dans les meilleures conditions la fonction qui lui a été confiée par son Conseil d'Administration.

5 Le groupement

Les actions générales du groupement

Travaux de mise aux normes de l'ascenseur

Notre association est propriétaire depuis 1991 de l'immeuble 11 avenue de Locarno à LIMOGES qui constitue son siège social et dans lequel elle exerce ses activités.

Depuis cette date, nous avons assuré les travaux d'entretien intérieur courants rendus nécessaires par le passage important du public.

En 2011, des travaux de rénovation de la toiture devenus indispensables (chute d'ardoises sur le trottoir côté rue, plafonds endommagés, etc...) ont été réalisés pour un montant de 41 517,20 €.

Cette année, le groupement a dû faire face à des frais importants de mise aux normes de l'ascenseur utilisé quotidiennement par les adhérents pour rencontrer les collaboratrices dont les bureaux sont situés au 2^{ème} étage pour un total de 4 616 €.

Participation au 3^{ème} relais pour la vie.



Des bénévoles de la section FNATH de SAINT JUNIEN ont participé au 3^{ème} relais pour la vie organisé par la ligue contre le cancer en tenant des stands d'information sur la FNATH les 19 et 20 mai 2012.

Présence d'un psychologue

Depuis plusieurs mois, nous constatons une détresse croissante de nos adhérents. Pour tenir compte de cette évolution, nous souhaitons compléter l'accompagnement que nous leur proposons par la mise à disposition d'un psychologue 4 heures par semaine dans nos locaux à LIMOGES ainsi qu'à SAINT YRIEIX LA PERCHE, SAINT LEONARD DE NOBLAT et BELLAC et également sur rendez-vous dans les autres communes.

Une demande de subvention a été présentée à la CPAM pour que cette action puisse voir le jour. Cet organisme nous a notifié sa participation mais à hauteur de 20 % seulement de notre demande. De ce fait, malgré un besoin important et croissant d'un accompagnement des adhérents, il nous est impossible, à ce jour, de mettre en œuvre sur nos fonds propres cette action de façon pérenne.

L'organisation générale et le fonctionnement du groupement

L'organisation générale

- Assemblée générale départementale



Comme tous les ans, la FNATH 87, association des accidentés de la vie, réunit ses bénévoles en assemblée générale départementale.

61 bénévoles studieux ont ainsi participé aux travaux de l'assemblée générale départementale qui se sont déroulés le 30 juin 2012 à RILHAC RANCON en présence de Josiane BARON, administratrice fédérale.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour le Président départemental de la FNATH 87, Christian BLANCHET de présenter son rapport moral 2011. La secrétaire générale départementale, Murielle RAYNAUD-LAURENT a présenté le rapport d'activité 2011, et le trésorier départemental, Claude GUYOT a présenté le rapport financier 2011 et le budget prévisionnel pour 2012.

L'ensemble des rapports a été adopté à l'unanimité.

Ces travaux ont permis à chacun de s'exprimer et de faire part de ses idées. Un échange constructif a permis de faire un point d'étape sur la mise en place des 12 orientations du groupement fixées pour les 3 années à venir par le Congrès départemental de 2011.

Enfin, cette assemblée a été l'occasion de distribuer aux bénévoles présents les nouveaux documents de communication réalisés grâce au soutien financier de la Caisse d'Épargne.

Tous les participants se sont retrouvés pour clôturer cette assemblée générale autour d'un repas très convivial.

- Les conseils d'administration et bureaux départementaux

Les membres du conseil d'administration du groupement ainsi que du bureau départemental se sont réunis aussi souvent que la gestion du groupement l'a nécessité.

- Les sections

- Les assemblées générales des sections locales se sont déroulées du 11 février au 31 mars 2012.

Suite à ces assemblées générales, des conseils d'administration n'ont pu être constitués dans l'ensemble des sections.

- Ainsi, lors de ces assemblées générales :

- ▶ 3 nouvelles sections n'ont pu procéder à l'élection d'un conseil d'administration et sont administrées par le groupement dans l'attente de la constitution d'un conseil d'administration, il s'agit des sections de SAINT SULPICE LES FEUILLES, NEXON et MEZIERES/ISSOIRE.
- ▶ Une section, jusque là administrée par le groupement, a pu constituer un conseil d'administration, il s'agit de la section de MAGNAC LAVAL.
- ▶ Ainsi, 2 sections restent administrées par le groupement dans l'attente de la constitution d'un conseil d'administration. Il s'agit des sections de CHATEAUPONSAC et CONDAT/VIENNE.

- La fédération nationale



- Les 21 et 22 juin 2012, Christian BLANCHET, Bernadette MARCHAIS-LAGRANGE et Murielle RAYNAUD-LAURENT ont participé au 46^e Congrès national se déroulant à Toulouse. La FNATH a notamment adopté à cette occasion, à l'unanimité, une résolution générale intitulée « En finir avec l'exclusion des accidentés de la vie ».

Ce congrès s'est clôturé par l'intervention de Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de l'exclusion sociale, le 22 juin 2012. Elle a pu répondre aux attentes de l'association, exprimées par Arnaud de BROCA, Secrétaire général de l'association.

Le fonctionnement du groupement

- **L'équipe de salariées** est inchangée en 2012.

Outre les collaboratrices du service de conseil et de défense, le groupement compte 6 salariées :

Monique LEGER, collaboratrice chargée de la comptabilité, des relations financières avec les sections, des achats...

Lucette NEES et Cécile DUNAUD, collaboratrices au secrétariat.

Sylvie BORNE collaboratrice à l'accueil des adhérents et au secrétariat depuis mai 2010.

Sylvie DURAND collaboratrice à l'accueil des adhérents (temps partiel soit 112 h 75 et 0,74 ETP).

Christiane MARCHADIER, femme de ménage (temps partiel soit 43 h 33 et 0,28 ETP).

Compte tenu de l'érosion des effectifs du groupement, différentes démarches ont été entreprises et poursuivies :

- En 2012 et comme les années précédentes, le groupement a cherché à diminuer les charges en poursuivant le **plan d'économies** et à **augmenter les recettes**.

Concernant les économies, un travail important a été effectué concernant les contrats d'assurances et après mûre réflexion, le groupement a confié l'ensemble des contrats d'assurances au Gan assurances réalisant ainsi une économie non négligeable.

Concernant les recettes, différentes démarches ont été entreprises : demandes de subventions (très coûteux en temps – constitution des dossiers initiaux auprès des différents organismes et établissements et fournitures des pièces et bilans post opérations), demandes de mécénats, actions pour augmenter le nombre d'adhérents (éviter les démissions, accentuer le recrutement), organisation de campagne de dons et demande de dommages et intérêts suite à constitution de partie civile dans le cadre de certaines procédures pénales.

Ainsi, la nécessité de renforcer la diversification des financements s'est encore accentuée afin de maintenir l'équilibre financier du groupement.

- Egalement depuis 4 ans, des **relances téléphoniques** des adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation sont systématiquement entreprises, ce qui permet d'augmenter le nombre de cotisations réglées, mais aussi de recueillir les raisons pour lesquelles certains adhérents ne souhaitent plus régler leur cotisation afin de les analyser et d'améliorer encore et toujours le service proposé par l'association.

- Enfin, le groupement s'est engagé dans le dispositif du **DLA (dispositif local d'accompagnement)**.

Il s'agit d'un dispositif gratuit pour l'association, porté en Haute-Vienne par AIRELLE (devenu BGE) afin de réaliser un diagnostic et de définir un plan d'accompagnement pour consolider les activités et pérenniser les emplois.

Dans un premier temps, plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'interlocutrice d'AIRELLE et Christian BLANCHET, Claude GUYOT et Murielle RAYNAUD-LAURENT en 2011, afin d'élaborer le « diagnostic partagé » signé début 2012.

La réunion de lancement a eu lieu le 20 avril 2012 en présence de l'interlocutrice d'AIRELLE et du prestataire choisi par le groupement, Alter conseil.

3 rencontres ont eu lieu entre Cyrille DUBEAU d'Alter Conseil, Christian BLANCHET, Claude GUYOT et Murielle RAYNAUD-LAURENT les 24 mai, 7 juin et 5 juillet 2012.

Ces réunions ont permis de réaliser un travail très intéressant amenant à s'interroger sur de nombreux points, afin de réaliser la phase d'état des lieux et de dégager des pistes d'actions afin de consolider l'association, travail présenté aux salariées du groupement ainsi qu'aux membres du conseil d'administration départemental le 6 septembre 2012.

3 autres rencontres se sont ensuite déroulées les 27 septembre, 9 et 19 novembre 2012.

Si l'état des lieux effectué dans ce cadre a permis de faire des constatations importantes, il n'en est pas de même pour les pistes d'actions. Ainsi, malheureusement, il est apparu que le groupement de la FNATH 87 avait déjà mis en œuvre la plupart des pistes d'actions proposées par le prestataire. En effet, depuis plusieurs années, la FNATH 87 constatant la diminution de ses effectifs avait mis en place de très nombreuses actions pour diminuer les charges et augmenter les recettes notamment.

Les relations extérieures et les partenariats

- La FNATH est membre de nombreuses commissions et instances concernant le handicap et le groupement tient à assurer une présence assidue pour défendre les droits des assurés des usagers (liste en annexe).
- Le groupement a conclu un nouveau partenariat avec Gan assurances, cabinet d'Aurélie LATHIERE qui propose - 15 % de réduction aux adhérents de la FNATH 87 pour toute souscription de contrat auto et habitation.
- Il a également entretenu les partenariats existants avec les professionnels du monde juridique (notaires, avocats...), mais aussi avec Eovi Mutuelle, la banque « Caisse d'Épargne », l'association « Point passerelle » et le Secours Populaire Français.
- Le groupement a poursuivi sa collaboration avec les S.A.P.H.A.D (service d'accompagnement aux personnes handicapées à domicile) d'EYMOUTIERS et d'ISLE.

**Orientations pour pérenniser
le groupement de la FNATH de la Haute-Vienne votées au
Congrès départemental du 25 juin 2011 :**

1. Fidéliser les adhérents
2. Reconquérir les adhérents démissionnaires
3. Recruter de nouveaux adhérents
4. Diversifier les financements du groupement départemental
5. Se faire connaître des professionnels
6. Recruter de nouveaux bénévoles
7. Multiplier les actions de communication
8. Former les bénévoles
9. Poursuivre la communication entre les bénévoles et le groupement
10. Inciter chaque section locale à organiser au moins une action dans l'année
11. La FNATH (groupement de la Hte-Vienne) peut recevoir des dons et legs - Faire passer le message
12. Poursuivre nos missions statutaires

Annexe 2

Listes des instances et commissions dans lesquelles la FNATH de la Haute-Vienne siège :

- Conseil d'administration de la CPAM (et à ce titre notamment membre de la commission d'action sanitaire et sociale).
- MDPH - Maison départementale des personnes handicapées :
 - COMEX du GIP - commission exécutive du Groupement d'intérêt public de la MDPH,
 - CDAPH - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,
- CDCPH - Comité départemental consultatif des personnes handicapées,
- FIPHFP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
- CISS - collectif interassociatif sur la santé,
- CRPRP - Comité régional de la prévention des risques professionnels du Limousin,
- CIVI - Commission d'indemnisation des victimes d'infractions,
- CRCI - Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales de la région Limousin,
- Commissions d'accessibilité,
- PRITH - Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés,
- CEL – Comité d'entente Limousin
- UPSRPH – Union pour la préparation et la suite du reclassement professionnel des personnes handicapées
- Etc...

Commissions en lien avec l'accessibilité au niveau départemental :

- la commission de sécurité de la ville de LIMOGES,
- la commission départementale d'action touristique,
- le Comité consultatif de circulation de la ville de LIMOGES,
- la sous-commission départementale d'accessibilité (D.D.T),
- l'Observatoire du stationnement de la ville de LIMOGES,
- le Comité Technique d'aménagement des centres bourgs au Conseil Général de la Haute-Vienne,
- la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées de l'Agglomération LIMOGES Métropole.
- des bénévoles de la FNATH, groupement de la Haute-Vienne, participent aux CCAS d'un certain nombre de communes.